

GT TERRITOIRES LITTORAUX

Sports / pratiques sportives & attractivité, équilibre, résilience des territoires littoraux

➤ NOTIONS CLES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- Développement Durable du Sport / des pratiques sportives sous toutes leurs formes et modalités, pour toutes et tous.
- Développement Durable, attractivité/visibilité/dynamisme, équilibre/cohésion/équité et résilience/transition/durabilité des territoires littoraux néo-aquitains dans toute leur diversité (urbains, périurbains et ruraux, de littoral ou d'arrière pays, etc.). Plusieurs interfaces / grands espaces composant le littoral néo-aquitain : littoral charentais-maritime et ses îles, Estuaire de la Gironde, Pointe du Médoc, Bassin d'Arcachon, côte landaise, côte basque.

➤ CONSTATS INITIAUX / ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION SPORTS ET TERRITOIRES LITTORAUX :

- **L'aménagement et la sportivisation du littoral néo-aquitain**, depuis notamment les politiques publiques interministérielles d'aménagement du territoire par la DATAR et la MIACA dans les années 1960/1970 en relation avec la Région Aquitaine, jusqu'à nos jours. « Le littoral aquitain, de la station balnéaire à la station surf », JP AUGUSTIN
- La **littoralisation de la population**, notamment par l'effet d'héliotropisme, et l'**attractivité** importante résidentielle/touristique et permanente/saisonnaire du littoral néo-aquitain.
- **Pratiques, espaces et équipements sportifs spécifiques** associés aux territoires littoraux plus qu'ailleurs, sur le littoral (activités balnéaires et nautiques, plaisance, etc.) et en arrière pays (équitation, etc.) du fait des spécificités géographiques, socio-économiques, etc.
- Les territoires littoraux néo-aquitains et les pratiques sportives spécifiques associées, plus encore exposés aux **effets du changement climatique** (montée du niveau des océans, érosion des côtes, intensification des risques majeurs, etc.).
- Le **tourisme sportif littoral**, avec le cas des grands événements sportifs internationaux, en tant que participant ou spectateur (circuit surf pro homme et femmes, etc.), pratiquant (venir surfer sur la côte aquitaine une place forte mondiale de la discipline, parapente Dune du Pyla, etc.), tourisme sportif aussi bien sur le littoral qu'en arrière pays.
- Quelles formes d'**interactions entre territoires** littoraux urbains/ruraux, de façade littorale/d'arrière pays, parmi le réseau de nombreuses stations et villes balnéaires/de glisse/nautiques : concurrence et compétition ? complémentarité et coopération ? Formes de « coopération »/« compétitivité » ?
- Un déséquilibre temporel et spatial d'une part entre la **haute saison touristique estivale sur fréquentée/saturée**, et **littoral parfois trop attractif** et arrière pays qui peut l'être beaucoup moins.

➤ PIECES ANNEXES :

- Fiche de Mission de la Commission des territoires : missions, tâches, GT, approches, enjeux, stratégie, cadrage préalable et définitions
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 1^{er} Webinaire du 17/01/2022
- 1^{er} questionnaire, retours de questionnaires et dépouillement/analyse février 2022
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 2^{ème} Webinaire du 29/03/2022
- 2^{ème} questionnaire, retours de questionnaires et dépouillement/analyse mai 2022
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 3^{ème} Webinaire du 01/06/2022
- Tableau des préconisations restitué à la Commission des Territoires puis à la Commission Permanente

➤ BIBLIOGRAPHIE, DOCUMENTS CADRES, RESSOURCES PREALABLEMENT IDENTIFIEES (PARMIS LES) :

- Atlas de la Mer et du Littoral – façade Sud-Atlantique : <http://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/atlas-de-la-mer-et-du-littoral-sud-atlantique-a994.html>
- Documentaire France 3 Nouvelle-Aquitaine : <https://www.youtube.com/watch?v=znPLKaPjU>

- Le littoral aquitain, de la station balnéaire à la station surf, JP AUGUSTIN : <https://books.openedition.org/msha/16092?lang=fr>
- « Aménager et préserver les territoires littoraux », Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, 2021 : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/amenager-et-preserver-le-littoral>
- « Analyse géographique sur les sports de plage au prisme des transformations et tendances en cours : essai de synthèse », Bertrand PIRAUDEAU, 2019 : <https://www.cairn.info/revue-staps-2019-2-page-23.htm>
- « Sport, mer et littoral 2020 - loisirs sportifs en mer et sur le littoral : mieux connaître les usages et les usagers », CEREMA, 2020 : <https://www.cerema.fr/fr/evenements/sport-mer-littoral-2020-loisirs-sportifs-mer-littoral>

AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 1/

Vers quel modèle / paradigme / formes de développement, d'attractivité, d'équilibre, de résilience des pratiques sportives et territoires littoraux néo-aquitains à l'horizon 2030-2040-2050 ?

Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

- Il paraît important et cohérent en 1^{er} lieu de **se positionner sur / décliner, dans le cadre de la CRdS Nouvelle-Aquitaine, un véritable projet/plan régional** sociétal pérenne singulier, d'intérêt général / commun / collectif / public.

Ce d'une part dans une perspective de vision régionale à long terme (horizons 2030 ? 2040 ? 2050 ?), d'autre part avec une logique de planification qui devra être relativement exhaustive et où pourra s'exprimer toute la transversalité du sport / des pratiques sportives et de leurs bienfaits pour les populations et territoires (éducation, santé, inclusion, aménagement, valorisation, innovation, préservation de l'environnement, économie locale, etc.).

Avec parmi les grandes questions à se poser de manière relativement perpétuelle, en fonction du contexte conjoncturel et global :

- Quels avenir contextuel et prospectif et tendances pour les pratiques sportives en/et territoires littoraux néo-aquitains ?
- Vers quel modèle-paradigme-forme de développement, d'attractivité, d'équilibre, de résilience des territoires littoraux néo-aquitains et pratiques sportives associées ?
- Quelle stratégie et dynamique durable de développement des pratiques sportives et des territoires littoraux ?
- Quelle stratégie et formes d'attractivité des territoires / pour des territoires littoraux attractifs et visibles ? Tous les territoires littoraux en région doivent-ils et peuvent-ils être attractifs ? Existe-t-il des formes concrètes d'alter-attractivité territoriale ?
- Quelle stratégie pour plus d'équilibre, d'équité et de cohésion d'une part au sein des et entre les territoires littoraux, d'autre part dans les complémentarités, interactions et interdépendances entre territoires littoraux et autres territoires rétro-littoraux/d'arrière pays ruraux et urbains ?
- Quelles tendances et quelle stratégie de transition des territoires (sportif) littoraux / pour des territoires (sportifs) littoraux résilients et durables, d'une part en France, d'autre part et surtout en Région, dans un contexte notamment environnementale spécifique et particulièrement contraignant ?

- Dans le cadre d'une gouvernance partagée/participative, **veiller à une pleine représentativité du panel d'acteurs locaux et régionaux concernés par les pratiques sportives en territoires littoraux néo-aquitains**. Ce qui n'est pas le cas dans le cadre de ce GT, avec des acteurs et catégories d'acteurs incontournables pas ou peu représentés :

- L'Etat et des services déconcentrés en région et départements, avec Préfecture.
- Collectivités territoriales et élus des communes, EPCI, Syndicats Mixtes, départements, Région, etc.
- GIP Littoral 2030 Nouvelle-Aquitaine.
- Mouvement sportif local, départemental, régional et national, clubs institutionnalisés et associations sportives, environnementales et/ou caritatives, et leurs pratiquants/licenciés/adhérents, usagers résidant et non résidant autonomes/libres et potentiellement non répertoriés, etc.
- Professionnels des territoires littoraux et des pratiques sportives littorales, et secteurs professionnels hors secteur sportif mais en lien avec (tourisme, etc.).
- Etc.

La **concertation, le dialogue, les échanges permanents et l'écoute des populations locales et acteurs locaux sont jugés essentiels** dans la démarche stratégique à adopter par la CRdS Nouvelle-Aquitaine dans un objectif prospectif. Dans ce cadre, veiller également à mobiliser, et si possible envisageable à fédérer l'ensemble de ces acteurs concernés. Une collaboration-coopération autour d'objectifs communs à identifier, en fonction notamment des besoins ou attentes des collectivités locales littorales et rétro-littorales et des échanges et interactions potentiellement à renforcer avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les Services de l'Etat en région et départements.

Quelques questions en suspens, en vue de tendre à la définition et mise en œuvre d'une vision/politique/stratégie régionale partagée :

- Y'a-t-il tout d'abord des intérêts collectifs, communs, fédérateurs, réciproques d'une collaboration-coopération associant l'ensemble des acteurs régionaux à locaux ? Et si oui quels sont-ils ?
- Comment mobiliser l'ensemble de ces acteurs concernés et donner l'envie à tous de travailler ensemble, entre autres pour une mise en cohérence entre visions/politiques/stratégies nationales, régionales, départementales et locales ?
- Quels apports de niveau régional en vue de nourrir, accompagner, confirmer les projets territoriaux et sportifs départementaux et locaux ? Quels besoins et attentes des collectivités locales au cœur des projets territoriaux et sportifs littoraux, vis-à-vis des institutions et services publics de l'Etat et de la Région ?
- Comment donner une connotation ou plus-values régionale partagée, identitaire et spécifique à l'ensemble de ces projets ayant pour supports de références les territoires locaux ?

➤ La question de l'utilité de **cerner et valoriser les représentations, images, valeurs, identité(s) régionales et locales spécifiques et partagées propres/à associer aux territoires littoraux de Nouvelle-Aquitaine** et aux pratiques sportives notamment intrinsèques.

Par le prisme du sport et des pratiques sportives de proximité, d'excursion à la journée et touristiques, s'interroger également sur les mentalités, l'état d'esprit par et avec lesquels les populations néo-aquitaines régionales et locales perçoivent et abordent les territoires et pratiques sportives de littoral et rétro-littoral.

Parmi les réflexions menant à une caractérisation en ce sens :

- **L'éducation à l'environnement littoral** support de nombreuses formes, modalités de pratiques et usages sportifs et de loisirs, la connaissance, le **respect de cet environnement spécifique et des principes de sécurité**, les bienfaits du littoral et de ses composantes naturelles (océan/estuaires, estran, dune, espaces forestiers, lac, etc.). En valorisant l'action des institutions et associations locales à régionales reconnues œuvrant en ce sens.
- L'environnement et la **nature préservée comme des espaces privilégiés** d'une part d'observation, de découverte, d'aventure, d'émerveillement, d'autres part le plaisir de l'effort physique, de mérite, de dépassement de soi, de sensations fortes à extrêmes, de performance voire d'exploit physique et sportif.
- Les perspectives recherchées/à rechercher de **santé publique, d'équilibre émotionnel, de bien-être** physique, mental et social, d'épanouissement, de récréation, de pause, de calme, introspectifs et de relative liberté, etc.
- un **bien régional commun de caractère et authentique à préserver et partager**, un lieu de vie et de convivialité à valoriser/réinventer.
- L'importance relevée de la **dimension environnementale, dans un souci de préservation et de transition**, avec une certaine sobriété dans l'action, l'aménagement et l'accessibilité aux sites « naturels » sportifs les plus fragiles et pratiques sportives associées, en incitant et accompagnant aussi au développement et à la pérennisation d'activités écoresponsables.
- Potentiellement, une **modélisation technique, fonctionnelle et environnementale des sites, espaces et équipements sportifs de littoral**, entre autres les espaces « plages » ou « lacs intérieurs » pour des pratiques sportives de proximité, d'excursion et touristiques durables et respectueuses, pour tendre vers un idéal.
- En dehors des sports traditionnels et disciplines fédérales institutionnalisés dans le paysage hebdomadaire et de proximité, **l'attractivité des territoires littoraux comme une destination d'excellence sportive et de préparation en vue de performances sportives** : CERS de Capbreton, Centres de Préparation aux Jeux sur le littoral néo-aquitain, l'océan comme cadre de respiration et d'épanouissement, de préparation physique et mentale, de mise au vert, etc. Avec des équipements sportifs pouvant être mutualisé entre tourisme/stage sportif de haut-niveau et pratiques fédérales de proximité.

➤ **Privilégier une démarche de Développement Durable du Sport et des Territoires**, supposant plusieurs angles prospectifs d'étude comme autant de dimensions incontournables à traiter simultanément, à savoir

les **4 dimensions incontournables du Développement Durable, avec les territoires localisés en zones littorales et rétro-littorales comme supports essentiels de références et d'actions** : dimensions économique, sociale, environnementale, de gouvernance.

Dans le cadre des réflexions du GT, les membres ont émis un 1^{er} ordre d'idée sur le degré de priorité/traitement/considération propre à chaque dimension, sans en oublier leur interdépendances et complémentarité totale de chacun des choix ou orientations établies : en tête, les dimensions environnementale (priorité évaluée par une note moyenne de 4,6/5 avec entre autre la problématique de surpopulation et surfréquentation de certains sites touristiques naturels plus ou moins aménagés) et sociale (4,4/5) ; moins plébiscités comme prioritaires mais tout aussi importantes, les dimensions économique (3,7/5) et de gouvernance (3,3/5).

Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :

Intégrant l'Axe 2 , prévoir dans le cadre et par un pilotage de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et de son Observatoire du Sport CRdS, en partenariat avec d'autres institutions publiques régionales incontournables dont la Région et les services de l'Etat en région :

- **D'identifier l'ensemble des acteurs locaux à régionaux et établir une sociographie relativement complexe du système d'acteurs** concernés par la thématique « pratiques sportives et territoires littoraux en Nouvelle-Aquitaine » et de leurs missions et/ou compétences obligatoires et volontaristes : parties-prenantes sportives, territoriales, politiques, économiques, associatives, environnementales, etc. (Année N). Potentiellement de **définir un panel pleinement représentatif et partagé d'acteurs et de territoires littoraux néo-aquitains** (urbains, ruraux, de littoral ou d'arrière pays, pour chaque grand espace localisé ou interface littorale spécifique, etc.), à solliciter/interroger/enquêter/avec lesquels se concerter, dans des perspectives de diagnostic et surtout prospectives (Année N+1)
- Une **1^{ère} mise en contact CRdS** par le biais possiblement d'un à plusieurs temps d'information, de partage, d'échanges et de discussions et/ou de la passation d'une 1^{ère} enquête et/ou d'entretiens initiaux, en vue d'une part de recueillir les **enjeux, objectifs/finalités, problématiques, besoins et attentes propres à chacun de ces acteurs partie-prenantes** et vis-à-vis des acteurs nationaux, régionaux et départementaux dont les services de l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part d'identifier des **leviers potentiels les plus pragmatiques de mobilisation de toutes et tous autour d'intérêts communs et fédérateurs** à faire émerger/confirmer (Année N).
- De **préciser et cadrer mieux encore les contours de ce plan d'étude / travail d'enquête** à mener opportunément dans le cadre de l'Observatoire du Sport CRdS Nouvelle-Aquitaine, d'en affiner/confirmer les objectifs et perspectives de réflexions, d'études et d'actions partagés et la démarche stratégique et méthodologique associée à sa mise en œuvre (Année N+1).
- De **mettre en œuvre le plan d'étude / travail d'enquête CRdS** pour des résultats d'analyse, conclusions et pistes d'actions des plus simples, pragmatiques et concrètes à Année N+3, **actions ensuite à déployer sur l'ensemble des territoires littoraux de la région**, du moins les plus concernés voire les plus volontaires (A partir de N+4).

Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :

- Services de l'Etat en région et départements, Préfecture.
- Collectivités territoriales et élus des communes, EPCI, Syndicats Mixtes, départements, Région, etc.
- GIP Littoral 2030 Nouvelle-Aquitaine.
- Mouvement sportif local, départemental, régional et national, clubs institutionnalisés et associations sportives, environnementales et/ou caritatives, et leurs pratiquants/licenciés/adhérents, usagers résidant et non résidant autonomes/libres et potentiellement non répertoriés, etc.
- Monde économique et social du sport en milieu littoral, professionnels des territoires littoraux et des pratiques sportives littorales, et secteurs professionnels hors secteur sportif mais en lien avec (tourisme, etc.).
- Universitaires, enseignants-chercheurs et experts spécialisés en France et en Région sur les questions propres aux dynamiques « sport et territoires de montagne ».

Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :

- « Analyse géographique sur les sports de plage au prisme des transformations et tendances en cours : essai de synthèse », Bertrand PIRAUDEAU, 2019 : <https://www.cairn.info/revue-staps-2019-2-page-23.htm>
- « Sport, mer et littoral 2020 - loisirs sportifs en mer et sur le littoral : mieux connaître les usages et les usagers », CEREMA, 2020 : <https://www.cerema.fr/fr/evenements/sport-mer-littoral-2020-loisirs-sportifs-mer-littoral>
- Gestion environnementale des plages en Côte Landes Nature : <https://www.giplittoral.fr/actualites/la-gestion-environnementale-des-plages-se-poursuit-sur-lintercommunalite-cote-landes>
- Lacanau et sa stratégie locale de gestion de la bande côtière : <https://www.lacanau.fr/ma-mairie-en-action/les-grands-projets/strategie-locale-gestion-bande-cotiere/>
- Autant d'études de cas que de territoires littoraux (?)

AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 2/

Caractériser et accompagner le développement et l'évolution des pratiques sportives libres/autonomes de nature, à la fois touristiques et de proximité.

Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

Dans un contexte d'**attractivité touristique régionale forte** notamment de son littoral, et de **pratiques sportives littorales intrinsèques au cœur de la valorisation identitaire et singulière régionale** (le surf et les pratiques de glisse entre autres, et l'ensemble des pratiques nautiques traditionnelles et émergentes, etc.), en tenant compte aussi d'une **littoralisation importante de la population** s'amplifiant ses dernières années (héliotropisme, balnéotropisme, attractivité économique, etc.): **Sport, Tourisme et Nature** semblent caractériser une grande partie des enjeux sportifs en territoires littoraux, avec des éléments singuliers essentiels et recherchés : océan, vague, plage, dune, lac, espace boisé, nature plus ou moins urbanisées ou sauvage.

On peut également partir du principe que le développement du tourisme sportif essentiellement tourné vers les **pratiques libres en milieu naturel (urbanisé ou sauvage)** et le développement des pratiques sportives de proximité, interagissent et se nourrissent l'un de l'autre.

En vue de **définir, orienter, affirmer et mettre en œuvre un certain nombre d'actions concertées/partagées, cohérentes/pertinentes et légitimes/objectivées/justifiées à l'échelle régionale**, par et pour les populations et territoires littoraux/rétro-littoraux et usagers sportifs non résidant, il apparaît nécessaire de :

➤ **Tendre à la définition et mise en œuvre d'une stratégie / d'un plan d'étude / d'un travail d'enquête CRdS Nouvelle-Aquitaine** permettant de recueillir, analyser, intégrer un certains nombres de données quantitatives, qualitatives, d'appréciation, objectives, exhaustives et prospectives manquantes.

Pour ce faire, il apparaît primordial d'identifier préalablement d'une part l'ensemble des données à partager et valoriser, études, documents cadre, stratégies, instances de concertation et d'action, structures ou personnes ressources, moyens et outils déjà à disposition ou existants, d'autre part de cibler les manques et besoins en matière de données et de perspectives d'utilisation de ces données, pour ne pas refaire ou aller à l'encontre de ce qui a déjà été fait, en matière aussi de compétences, d'expertises et savoir-faire.

Parmi lesquels :

- « Sport, mer et littoral 2020 - loisirs sportifs en mer et sur le littoral : mieux connaître les usages et les usagers », CEREMA.
- « Analyse géographique sur les sports de plage au prisme des transformations et tendances en cours : essai de synthèse », Bertrand PIRAUDEAU, 2019.
- Etudes d'ampleur régionale à locale menées dans le cadre du GIP littoral 2030 Nouvelle-Aquitaine.
- Etudes et enquêtes thématiques existantes dont celles de l'Observatoire du Comité Régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine et d'autres structures.
- L'intérêt d'interactions entre la CRdS Nouvelle-Aquitaine et les acteurs et organismes travaillant déjà sur ces questions : collectivités, les syndicats mixte, structures associatives, institutions sportives, etc.
- Etc.

➤ **Parmi les points à éclaircir/resituer/mettre à jour et qui viendront alimenter plus encore le plan d'étude**, concernant les pratiques sportives en milieux littoraux néo-aquitains et chaque catégorie de publics usagers sportifs en littoral, , voire plus globalement en tenant compte de l'avis des publics les moins/non sportifs :

- Le contexte particulier et global à resituer, les constats, caractéristiques et tendances d'évolutions des pratiques sportives littorales et dynamiques territoriales propres à la Région et à chaque grand espace / interface littorale spécifique, les réalités régionales et locales ;
- Les perceptions par les populations néo-aquitaines autour du sport et des pratiques physiques et sportives en milieux littoraux, qu'elles soient de proximité, d'excursion ou touristiques ;
- Les motivations en vue de pratiques, les problématiques et contraintes rencontrées pour, les attentes et besoins des usagers ou potentiels usagers sportifs du littoral, en particulier néo-aquitains, avec le fait de qualifier et quantifier préalablement les différents publics ;

- Les forces en présence, les faiblesses, les opportunités de développement et les menaces, notamment en termes de synergies et leviers d'actions ;
- Etc.

➤ **Orienter les perspectives de réflexions et d'actions via notamment deux angles d'étude complémentaires et interdépendants**, permettant de tendre à une vision relativement exhaustive, équilibrée et régionalisée :

- du point de vue **d'une part des populations locales de territoires littoraux et rétro-littoraux** qui résident, travaillent, se déplacent et pratiquent une à plusieurs activités physiques et sportives toute l'année, en tenant compte des spécificités liées à chaque interface littorale spécifique.
- **d'autre part les populations néo-aquitaines ne résidant pas sur ou proche du littoral**, mais pouvant s'y rendre (ou non) occasionnellement en vue notamment de pratiques touristico-sportives (excursion à la journée ou séjour de plusieurs nuitées).

Parmi les outils préconisés dans le cadre d'un plan d'étude/travail d'enquête, en identifiant et prenant connaissance au préalable de travaux comparables récents ou en cours en Nouvelle-Aquitaine, dont la forme, le contenu et les conclusions seront à intégrer aux réflexions :

- la passation d'une enquête de grande ampleur à destination de la population néo-aquitaine dans son ensemble, dont particulièrement les populations locales et touristiques, à croiser avec les données, observations et tendances généralistes en région et en France/Europe.
- Des temps d'observation sur le terrain, parmi un panel représentatif plus ou moins large de territoires ou sites spécifiques préalablement identifié
- l'organisation d'un à plusieurs temps de présentation, de dialogue, de concertation en territoires littoraux, potentiellement sous forme de soirée-débat / ateliers participatifs / tables-rondes, concernant potentiellement chacun des grandes interface littorales en région.
- des entretiens spécifiques avec des acteurs incontournables et structures/personnes ressources travaillant déjà sur ces questions, etc.

➤ Tendre entre autres à répondre et accompagner l'une des problématique majeure identifiée : **en haute saison touristique estivale principalement, la question de la saturation, de la surfréquentation, du tourisme de masse et d'un certain consumérisme du littoral** particulièrement de certains sites littoraux plus ou moins fragiles et tout ou partie dédiés aux activités physiques et sportives.

Face à la multiplication des pratiquants et pratiques, et face aux tensions et conflits d'usages autour du partage et de la gestion des espaces naturels ou aménagés de domaine public/maritime :

- **Renforcer la connaissance et la communication aux règles de sécurité et environnementales et de la préservation-valorisation des ressources locales**, avec des pratiquants qui doivent être mieux encore informés, sensibilisés et guidés/recadrés, de manière à sécuriser un minimum/plus encore le développement exponentiel des pratiques libres de nature dans un environnement de pratique (l'océan et l'estran en particulier, les espaces dunaires et boisés, etc.) qui peut présenter un certain nombre de danger et de fragilités (campagne de sensibilisation, opération coup de poing, passerelles entre associations sportives et associations environnementales locales, etc.).
- **Veiller à l'implication, la bienveillance, la responsabilisation, la sensibilisation, le dialogue, la concertation et les synergies des/entre pratiquants et acteurs publics et sportifs locaux**. Avec à l'échelle locale des passerelles à renforcer entre pratiques/pratiquants libres, clubs et associations sportives locales, structures privées du secteur, etc. Veiller également à la concertation permanente avec / à l'appui des associations et habitants dans le cadre de projets publics/privés d'aménagement ou d'optimisation d'environnements et équipements de pratiques propices, sécurisés et rassembleurs/fédérateurs.
- **Réfléchir à une meilleure répartition de la pratique sportive tout au long de la saison/année**, tout en veillant à la préservation des espaces et sites tout ou partie dédiés aux pratiques physiques, sportives et de loisirs. En renforçant les opportunités, dynamiques, héritages de pratiques sportives hors saison estivale, notamment via l'organisation de manifestations ou compétitions de niveau national ou international. Réfléchir également entre autres en haute saison estivale à une **meilleure**

répartition de l'offre sportive sur l'ensemble du territoire à l'échelle communale, entre littoral surfréquenté et rétro-littoral/arrière-pays généralement moins attractif.

- Renforcer la **prise en compte nécessaire des perspectives environnementales, dans un contexte particulièrement contraignant/urgent**: engagement spécifique et valorisable dans le cadre de toute manifestation sportive et concernant à la fois son organisation, les activités et le site de pratique en question ; tendre à une préservation/protection du cadre environnemental et des différents sites naturels (l'indispensable préservation/protection/valorisation de l'Océan, du littoral et des espaces naturels tampons entre terre et océan notamment) ; se questionner sur et sensibiliser à la notion essentielle de respect de l'environnement / la nature propre aux territoires littoraux.

Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :

En lien avec l'Axe 1, prévoir dans le cadre et par un pilotage de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et de son Observatoire du Sport CRdS, en partenariat avec d'autres institutions publiques régionales incontournables dont la Région et les services de l'Etat en région :

- **D'identifier l'ensemble des acteurs locaux à régionaux et établir une sociographie relativement complexe du système d'acteurs** concernés par la thématique « pratiques sportives et territoires littoraux en Nouvelle-Aquitaine » et de leurs missions et/ou compétences obligatoires et volontaristes : parties-prenantes sportives, territoriales, politiques, économiques, associatives, environnementales, etc. (Année N). Potentiellement de **définir un panel pleinement représentatif et partagé d'acteurs et de territoires littoraux néo-aquitains** (urbains, ruraux, de littoral ou d'arrière pays, pour chaque grand espace localisé ou interface littorale spécifique, etc.), à solliciter/interroger/enquêter/avec lesquels se concerter, dans des perspectives de diagnostic et surtout prospectives (Année N+1)
- Une **1^{ère} mise en contact CRdS** par le biais possiblement d'un à plusieurs temps d'information, de partage, d'échanges et de discussions et/ou de la passation d'une 1^{ère} enquête et/ou d'entretiens initiaux, en vue d'une part de recueillir les **enjeux, objectifs/finalités, problématiques, besoins et attentes propres à chacun de ces acteurs partie-prenantes** et vis-à-vis des acteurs nationaux, régionaux et départementaux dont les services de l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part d'identifier des **leviers potentiels les plus pragmatiques de mobilisation de toutes et tous autour d'intérêts communs et fédérateurs** à faire émerger/confirmer (Année N).
- De **préciser et cadrer mieux encore les contours de ce plan d'étude / travail d'enquête** à mener opportunément dans le cadre de l'Observatoire du Sport CRdS Nouvelle-Aquitaine, d'en affiner/confirmer les objectifs et perspectives de réflexions, d'études et d'actions partagés et la démarche stratégique et méthodologique associée à sa mise en œuvre (Année N+1).
- De **mettre en œuvre le plan d'étude / travail d'enquête CRdS** pour des résultats d'analyse, conclusions et pistes d'actions des plus simples, pragmatiques et concrètes à Année N+3, **actions ensuite à déployer sur l'ensemble des territoires littoraux de la région**, du moins les plus concernés voire les plus volontaires (A partir de N+4).

Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :

- Les collectivités locales, au plus près du terrain et des espaces-équipements de domaine public ou dont elles sont propriétaire-gestionnaire, des pratiquants et des leurs demandes.
- Les pratiquants libres eux même où leurs représentants à identifier (collectif, association, organisateur d'évènement sportif spécifique ouvert aux pratiquants libres, etc.), qu'il s'agisse des populations locales ou touristiques, via notamment les collectivités locales.
- Le monde économique et social en lien avec le sport et les pratiques sportives autonomes/libres.

Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :

- Autant d'études de cas que de territoires littoraux (?)

AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 3/

Renforcer la place du sport et affirmer sa transversalité dans les politiques publiques en faveur de l'Aménagement du Territoire, la cohésion, préservation et transition des territoires littoraux néo-aquitains, touristiques et environnementales.

Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

Si le sport ne permet pas à lui seul de tendre à répondre aux attentes en termes de développement territorial, son importance et son exhaustivité en territoires littoraux lui permet d'exprimer une certaine transversalité en termes de politiques publiques et d'Aménagement du Territoire.

A partir des politiques, programmes, plans, passerelles, stratégies, dispositifs nationaux, régionaux, et départementaux existants, il s'agit de tendre au décloisonnement et à une mise en cohérence entre politiques publiques sportives et politiques publiques territoriales nationales, régionales, départementales, en interaction avec les projets et leur mise en œuvre au niveau local : aménagement du territoire, cohésion des territoires, transition des territoires, plan de relance, tourisme notamment.

Un décloisonnement qui pourra prendre la forme dans un 1^{er} temps d'échanges entre les représentants de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et les services compétents et directement concernés de l'état, régionaux, départementaux et/ou locaux.

Par le biais d'une vision régionale commune, identitaire et spécifique préalablement définie et partagée, l'objectif serait double :

- **Reconnaitre, valoriser et pérenniser la place significative / le rôle transversal du sport** et de ses composantes (pratiques sportives, acteurs sportifs, lieux sportifs, projets sportifs, etc.) **dans ces grands programmes**, stratégies partagée, feuilles de route qui structurent le futur de notre région et de nos territoires littoraux.
- **participer à mieux encore abonder aux et accompagner les réflexions, actions et projets** d'intérêt régional à local concernant les pratiques sportives et territoires littoraux et rétro-littoraux néo-aquitains.

- la place et la transversalité du sport et des pratiques sportives semblent pouvoir mieux encore s'exprimer dans le **programme de politique publique « Aménager et préserver le littoral » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) / Loi Littoral** :

https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/amenager-et-preserver-le-littoral#scroll-nav_4

« Les effets du changement climatique, notamment la montée du niveau de la mer, la forte démographie de la frange littorale et son important dynamisme économique nécessitent de repenser l'organisation territoriale des zones côtières pour parvenir à un aménagement durable des territoires littoraux.

Diverses activités s'exercent sur le littoral comme la pêche, le tourisme, l'industrie, l'agriculture et les loisirs. L'urbanisation s'y est donc considérablement développée. Le littoral attire. Touristes, entreprises, retraités... 3,4 millions d'habitants supplémentaires sont attendus dans les départements littoraux français d'ici 30 ans. Or, ce littoral est une zone fragile, riche d'écosystèmes particuliers et délicats, forte d'un patrimoine naturel à protéger. C'est pourtant là, dans cet espace entre terre et mer, que les terres agricoles disparaissent le plus vite : le rythme d'artificialisation des terres agricoles y est trois fois supérieur à celui du reste du territoire. Parallèlement, un quart du littoral français recule aujourd'hui sous l'effet de l'érosion et ce phénomène risque de s'accélérer.

La loi littoral concerne des communes riveraines de la mer, mais aussi de grands lacs, d'estuaires ou de deltas. Elle tente de concilier préservation des espaces naturels et développement des activités. Adoptée à l'unanimité le 3 janvier 1986, cette loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral a introduit les principes d'application au plus près des territoires, d'anticipation des besoins et mis en place une protection graduée en fonction de la proximité avec le rivage

L'objectif est de parvenir à un aménagement durable des territoires littoraux qui permette la réalisation de projets proportionnés et adaptés aux enjeux économiques et environnementaux.

Dans ce contexte, le ministère accompagne les élus du littoral pour tenter de concilier développement et protection du littoral. »

- Egalement et simultanément, la mise en cohérence et la transversalité des politiques publiques sportives à affirmer avec les politiques publiques régionales et départementales, entre autres ici de développement durable et de transition territoriale, touristiques et environnementale. Ce afin de tendre à prendre en compte les spécificités en Nouvelle-Aquitaine. Parmi les **stratégies partagées, programmes politique public, feuilles de route en région** :
- **Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral 2030 Nouvelle-Aquitaine** : <https://www.giplittoral.fr/>
Acteur essentiel de la réflexion stratégique sur les problématiques littorales de Nouvelle-Aquitaine, animateur important des politiques publiques dédiées à la préservation, l'aménagement et la gestion des espaces littoraux, le GIP est un lieu de production d'études à caractère prospectif mais aussi un outil de concertation, de mise en cohérence et d'accompagnement des projets, d'échanges d'expériences et de diffusion de bonnes pratiques entre ses membres et partenaires. Le GIP Littoral réalise ses missions dans le cadre d'une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire du littoral régional : le projet « Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine ».
 - **Politique touristique de la Région Nouvelle-Aquitaine / Comité Régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine**, avec le sport et son littoral comme l'un de ces principaux cœurs touristiques, dans l'héritage des politiques de touristification, de sportivisation et d'Aménagement du Territoires initiées par la DATAR / MIACA en partenariat avec la Région depuis les années 60. La Nouvelle-Aquitaine, destination touristique-sportive locale à internationale, notamment son littoral, avec des sports et pratiques emblématiques particulièrement valorisées (surf et sports de glisse, voile et nautisme, golf, etc.)
<https://www.nouvelle-aquitaine-tourisme.com/fr/actualite/la-nouvelle-aquitaine-une-destination-sportive-a-decouvrir>
 - **Feuille de route régionale NEOTERRA** a pour objectif d'accompagner l'effort de transition énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030 : <https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/>
La Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions françaises les plus impactées par le changement climatique : augmentation des températures de 1,4°C au cours du XXI^e siècle, phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (inondations, tempêtes, érosion, sécheresse...). Face à ce constat, la Région est engagée depuis 2010 dans une démarche de transition ambitieuse grâce notamment à un travail d'expertise permettant aujourd'hui d'identifier précisément tous les risques auxquels son territoire va être confronté dans les prochaines décennies via les diagnostics : AcclimaTerra autour des questions climatiques, et Ecobiose pour les questions de biodiversité.
La feuille de route NEOTERRA s'articule autour de grands principes et d'objectifs précis, d'engagements chiffrés et d'actions concrètes. Co-construite comme un outil d'intelligence et d'actions collectives, elle fixe 11 ambitions pour accélérer le changement et accompagner cette indispensable mutation sur l'ensemble du territoire.
- Enfin, des interactions et une mise en cohérence entre politiques publiques sportives et politiques régissant les orientations, la réglementation et le fonctionnement des Parcs Naturels Régionaux (PNR) situés en Nouvelle-Aquitaine : **PNR du Médoc** en cours de création, **PNR marin de l'Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis**, **PNR (transrégional) du Marais Poitevin**.
Des projets et stratégies initiés, voulus, négociés et mis en œuvre par les élus locaux, en partenariat avec les Services de l'Etat, le Conseil Régional qui accompagne, oriente et cofinance l'action des PNR (compétence partagée avec l'Etat), et les Conseils Départementaux, en concertation avec les acteurs locaux, dans une optique multiscale (national, régional, départemental, intercommunal, local, etc.).

Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :

Prévoir en ce sens, pour le lancement initial et introductif piloté par la CRdS Nouvelle-Aquitaine (Année N), puis par la suite la potentielle planification et mise en action de la démarche préconisée (Année N+1), un **1^{er} temps d'échanges, de discussions et de concertation, sous forme de table-ronde, atelier participatif ou autre, associant notamment les représentants de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et des services compétents de l'état,**

régionaux, départementaux et/ou locaux directement concernés par les GIP, programmes, stratégies, feuille de route identifiés.

Et/ou l'intégration de la CRdS et d'un à plusieurs représentants habilités aux instances de concertation et d'action concernées.

Deux questions principales à se poser lors de cet évènement :

- Actuellement, quelle place pour le sport et les pratiques sportives pour toutes et tous dans ces programmes, plans ou stratégies et quelles interactions entre ?
- Comment y valoriser/reconnaitre/pérenniser sa place et y affirmer plus encore toute sa transversalité dans les politiques publiques territoriales menées, pour quels intérêts et objectifs communs ?

Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :

- Services de l'Etat déconcentrés en charge de la Cohésion et Transition des Territoires et de la préservation du littoral / Loi Littoral.
- GIP Littoral 2030 Nouvelle-Aquitaine
- Région Nouvelle-Aquitaine (Aménagement, tourisme, environnement, etc.)
- Parcs Naturels Régionaux en Nouvelle-Aquitaine (terrestres ou marin, existants ou en cours de création).

Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :

Etudes de cas de nombreux projets menés et à venir dans le cadre du GIP Littoral 2030 Nouvelle-Aquitaine :

<https://www.giplittoral.fr/projets>

AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 4/

Promouvoir et renforcer le développement des mobilités actives en vue du développement durable des pratiques sportives et territoires littoraux.

Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

Les mobilités actives se définissent comme des formes de déplacements qui impliquent une dépense énergétique par le biais d'un effort musculaire. Elles reposent donc sur une activité physique plus ou moins sportive, en ayant plus ou moins conscience d'ailleurs pour les usagers de pratiquer une activité physique et sportive, et s'opposent souvent aux déplacements générant des émissions polluantes dans l'air.

Parmi les mobilités actives à prendre prioritairement en compte, hors mobilités douces de types transports en commun, et pratiques sportives motorisées : marche et randonnées, course à pied, longe-côte, nage en eaux vives, vélo/cyclisme/cyclotourisme, embarcation non motorisée, rollers, skate-board, trottinette (non électrique) essentiellement, voire Vélo à Assistance Electrique et trottinette électrique dans une certaine mesure.

Veiller à la question des pratiques et mobilités via des engins électriques et engins motorisés, notamment hors voies de circulations et sur l'espace de domaine public/maritime, pouvant entraîner des tensions et conflits d'usages entre différentes catégories d'usagers sportifs ou non.

- **Veiller à renforcer/accompagner/pérenniser le développement des mobilités actives sur le littoral, mode de déplacement durable et bénéfique aux populations et territoires**, dans des perspectives :
 - De **santé publique**, de **lutte contre la sédentarité et le vieillissement**, de **mise en condition physique** à tout âge, de **bien-être** physique et mental (résilience de la population).
 - De **préservation de l'environnement**, de **lutte contre le changement climatique et l'émission de GES** (résilience, transition et durabilité des territoires).
 - Socio-économiques, du fait de **pratiques généralement peu/moins onéreuses** en matière de matériel ou équipements dédiés, donc d'autant plus accessibles (« marcher c'est déjà faire du sport »).
 - Territoriales : **développement/renforcement des liaisons-interactions actives/douces** permettant de se déplacer d'une part **le long du littoral et au sein et entre les territoires littoraux les plus attractifs**, d'autre part **entre les territoires les plus attractifs (la bande littorale généralement) et les plus enclavés et fragiles (territoires généralement de rétro-littoral/arrière pays et ruraux** où peuvent être entre autres constatés des problématiques liées à la mobilité des pratiquants ou potentiels pratiquants), en lien aussi avec l'offre en services et espaces-équipements sportifs à l'échelle intercommunale ou du bassin de vie

- **S'intéresser aux dynamiques locales et régionales et tendances et avancées en France/Europe et Région Nouvelle-Aquitaine** sur le plan des mobilités actives :
 - Quels **constats, données, études, documents cadres, état des lieux** en matière de réseaux et itinéraires, infrastructures, aménagements, projets en territoires littoraux néo-aquitains ou en lien avec les dynamiques territoriales et culturelles littorales (tourisme, place importante du vélo en Nouvelle-Aquitaine, liaisons littoral - arrière-pays, transition et durabilité des territoires et mobilités, etc.) ?
 - Quels **leviers d'action en région et localement**, dans des perspectives d'amélioration, d'optimisation, de renforcement/de pérennisation des mobilités actives ?

- **Promouvoir et valoriser les mobilités actives aussi bien pour les populations sportives et non sportives que pour les territoires** : informer, diffuser, communiquer, sensibiliser aux bénéfices des mobilités actives et sportives, dans des perspectives multiples et de bon sens, et un objectif concret de « Développement Durable du Sport et des Territoires » : s'orienter potentiellement vers la déclinaison et mise en œuvre d'un véritable plan régional de communication CRdS Nouvelle-Aquitaine destinés aux populations et territoires littoraux et aux autres (urbains, ruraux, de montagne).

Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :

Prévoir dans le cadre et par un pilotage de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et de son Observatoire du Sport CRdS, concernant les territoires littoraux et rétro-littoraux, mais concernant aussi potentiellement tous les types de territoires :

- Une **1^{ère} mise en contact CRdS** par le biais possiblement d'un à plusieurs temps d'échanges et de concertation avec les acteurs institutionnels, sportifs et territoriaux les plus concernés : (Année N+1).
- La définition et mise en œuvre d'un **plan de communication à l'échelle de la région** permettant de promouvoir et valoriser les mobilités actives. (Année N+2).
- Préciser et cadrer mieux encore les contours de **l'étude sur les dynamiques, tendances, constats, levier d'action en matière de « pratiques sportives itinérantes et mobilités actives »** (Année N+2), pour des résultats d'analyse, conclusions et pistes d'actions des plus simples, pragmatiques et concrètes à Année N+3.

Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :

- Commission Communication de la CRdS
- Mouvement sportif fédéral / Liges et Comités régionaux associés aux pratiques sportives itinérantes et actives, dont randonnées pédestre et marche aquatique, cyclisme, cyclotourisme, course à pied/athlétisme, roller et skate-board, équitation, etc.
- Collectivités territoriales et services de l'état compétents en région et départements, GIP Littoral, etc.
- Adeptes et usagers de mobilités actives, et potentiellement leurs représentants (association, collectif, etc.).

Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :

- France Vue sur Mer – le sentier du littoral : <https://www.cerema.fr/fr/france-vue-mer-sentier-littoral>
- Schéma Régional des Véloroutes 2020-2030 Nouvelle-Aquitaine : <https://www.velo-territoires.org/schemas-itineraires/schemas-regionaux/nouvelle-aquitaine/#>
- Panel de stratégies, dynamiques ou projets locaux existants ou émergents, dans l'héritage des politiques publiques territoriales et sportives et stratégies d'intérêt public (GIP Littoral 2030, etc.)